



LECTURE(S) Méthodologie et retours d'expériences

Aujourd'hui, nous ne parlons plus de lecture au singulier, mais de lectures au pluriel. Les lectures sont dites performées...

En effet, depuis quelques années avec le changement de statut des artistes auteurs, l'évolution des manifestations littéraires, de nouvelles formes de lecture sont apparues. Les auditeurs n'assistent plus à des lectures réalisées par des auteurs dans un silence de cathédrale ; bien souvent, un comédien joue le texte ou alors l'auteur s'adjoint un complice ou des complices (dessinateur, conteur, musicien) et réalise une performance. La lecture entre de plus en plus dans le champ de l'art du spectacle, l'auteur se rapproche de l'artiste performeur et se pose alors des questions sur les droits d'auteur et de diffusion de ces nouvelles actions de médiation.

C'est pourquoi, afin que vous puissiez mettre en place de nouvelles formes de lecture ou pas, il vous sera rappelé dans un premier temps la législation en matière de lecture, la perception des droits d'auteur, les déclarations à effectuer. Dans un second temps, des exemples viendront vous éclairer comme des lectures enregistrées et scénarisées en passant par les lectures musicales dessinées en live.

**Jeudi 15 février 2018
Maison de la Poésie de Rennes
et Région Bretagne, Rennes**

Une journée organisée par Livre et lecture en Bretagne
et la Maison de la Poésie de Rennes et Région Bretagne.



LECTURE(S) - méthodologies et retour d'expériences

Judi 15 février 2018, de 9h30 à 16h30

Maison de la Poésie de Rennes et Région Bretagne, 47 rue Armand Rebillon, 35 000 Rennes



PROGRAMME

MATINÉE :

9h30 - 10h00 : **Accueil** autour d'un café

10h00 - 10h15 : **Introduction**

- **Mathieu Ducoudray**, directeur de Livre et lecture en Bretagne
- **Françoise Biger**, présidente de la Maison de la poésie de Rennes et Région Bretagne

10h15 - 11h45 : **Rappel sur les règles et les financements** des lectures dans le cadre de médiation culturelle.

► **Marie-Joëlle Letourneur**, chargée de la vie littéraire, Livre et lecture en Bretagne

- **Quelles œuvres sont retenues pour être lues ?**

Rappel sur les droits d'auteur et les œuvres libres de droit, les autorisations à demander aux ayants droits, aux éditeurs.

- **Qui fait la lecture ?**

Différence entre la lecture par un auteur de son œuvre et par un comédien, un lecteur professionnel. Établir une convention, une lettre d'engagement entre l'organisateur et l'auteur, l'intervenant (« tuto » Charte, guide comment accueillir et recevoir un auteur, modèle de convention).

- **La rémunération des artistes auteurs**

Rappel de la réglementation avec appui sur des documents « Comment rémunérer les auteurs ».

- **La déclaration pour les notes de droits d'auteur**

Appui sur la note de droits d'auteur mise à jour avec l'exemple des « tutos » de la Charte des auteurs illustrateurs et la note avec toutes les cotisations.

- **La tarification de la lecture**

Lecture musicale, contée, dessinée, seul, à plusieurs, gratuite, payante (appui sur les documents de la SCELFF, de la SACEM, et les différents tarifs).

11h45 - 12h00 : **Pause**

12h00 - 12h30 : **Échanges** avec les participants

12h30 - 14h00 : **Déjeuner** libre

APRÈS-MIDI :

14h00 - 16h00 : **Mise en œuvre et en pratique** des différentes formes de lectures, fondée sur les retours d'expérience des uns et des autres.

► **Françoise Biger**, présidente de la Maison de la poésie de Rennes et Région Bretagne

- **Lecture classique intimiste en un face à face auteur et auditoire** souvent restreint, suivi spontanément d'un échange informel.

- **Lecture/échange de deux ou plusieurs auteurs** avec le concours d'un médiateur.

- **Performances** : adjonction de média, implication du corps, recours à une scénographie...expliquer ce qu'est dans les grandes lignes la performance et en décliner les manifestations (exemples : musique, danse, arts plastiques, vidéo ou enregistrement sonore, improvisations, déambulation, poésie action, poésie sonore ...).

- **Kino Poèmes** : films très courts réalisés en un temps réduit à partir d'un texte constituant la bande son du film, lu par un auteur. (Les Ateliers d'Aran à Rennes).

- **Lectures dithyrambes** : accueil d'un auteur et d'un professionnel du breuvage (vin, bière, thé, voire eau.....) ou de l'aliment solide pour une lecture ponctuée de dégustation et d'explications sur les mets ou breuvages proposés.

- **Lecture banquet**, dans un registre similaire.

- **Moyens techniques nécessaires** à chacune de ces formes : plusieurs sonorisations possibles avec ou sans personnel technique.

- **Valorisation des différents événements** : différentes formes (CD, Captation vidéo, sonothèque).

16h00 - 16h30 : **Valorisation des expériences de lectures** par la Maison de la poésie de Rennes et Région Bretagne.

Une journée organisée par Livre et lecture en Bretagne et la Maison de la Poésie de Rennes et Région Bretagne.

LECTURE(S) - méthodologies et retour d'expériences

Jeudi 15 février 2018, de 9h30 à 16h30

Maison de la Poésie de Rennes et Région Bretagne, 47 rue Armand Rebillon, 35 000 Rennes



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

PRÉNOM : _____

FONCTION : _____

ÉTABLISSEMENT : _____

ADRESSE : _____

Code postal / COMMUNE : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

S'inscrit à la journée d'étude « Lecture(s) : méthodologie et retours d'expériences » du 15 février 2018.

Date :

Signature :

Cachet :

Journée gratuite,
sur inscription (un bulletin par
personne),
dans la limite des 20 places
disponibles.

Date limite d'inscription :
lundi 29 janvier 2018

Bulletin d'inscription ci-contre
à retourner complété par voie
postale à :

Marie-Joëlle LETOURNEUR
Livre et lecture en Bretagne
61, bd Villebois-Mareuil
35 000 RENNES

ou par mail à :
mj.letourneur@livrelecturebretagne.fr

Pour tout complément
d'informations, vous pouvez
joindre Marie-Joëlle Letourneur
au 02 99 37 77 52.

Une journée organisée par Livre et lecture
en Bretagne et la Maison de la Poésie de Rennes
et Région Bretagne.

